

# Formez-vous avec le CAUE

FORMATIONS  
SUR-MESURE

---

Elus

Agents des collectivités  
territoriales

Professionnels  
du cadre de vie





## PAYSAGE / ENVIRONNEMENT

### « Les lisières, quelles transitions entre espaces urbanisés et espaces agricoles/naturels ? »

 **Durée**  
1/2 journée

 **Public**  
Élus et agents de  
collectivités locales

 **Prérequis**  
Connaissance du  
contenu d'un PLU

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les lisières qui nécessitent la mise en œuvre d'actions pour limiter les sources de conflits et participer la qualité du cadre de vie.

#### **Objectifs de la formation :**

- / Identifier le rôle écologique, paysager et urbain d'une lisière.
- / Concilier les spécificités et les nouvelles fonctions souhaitées de la lisière.
- / Anticiper dans le temps son entretien et sa gestion.

#### **Contenu de la formation :**

Ces nouvelles composantes du paysage conduisent à s'interroger sur leurs fonctionnalités et leurs potentiels usages. Les témoignages d'acteurs publics et/ou privés permettent de comprendre les enjeux de ces espaces de projet quelle que soit la maîtrise foncière.

## « Jardiner la rue »

Les participants seront en mesure de mettre en œuvre des actions de verdissement dans leurs rues.

### Objectifs de la formation :

- / Comprendre les processus et les intérêts de végétaliser les rues.
- / Élaborer de nouvelles stratégies dans la conception et l'entretien des espaces publics.
- / Intégrer le végétal dans le réaménagement d'un bourg comme moteur de dynamisme.

### Contenu de la formation :

La reconquête des rues par les plantes et par les habitants modifie profondément les ambiances, les échelles et les usages des espaces publics. Cette formation présente des outils et démarches éprouvés par les communes. Elle peut être associée au prêt de l'exposition « Jardiner la rue » qui présente plusieurs végétalisations de rue réalisées en Charente et en Gironde.

 **Durée**  
1/2 journée

 **Public**  
Élus, agents de collectivités locales et professionnels du cadre de vie

**Prérequis**  
Aucun

---

## « Eau et urbanisme, tous concernés ! »

Les participants seront en mesure d'identifier les points de vigilance à avoir sur un territoire vis-à-vis de la ressource en eau.

### Objectifs de la formation :

- / Prendre en compte le cycle de l'eau dans le développement urbain.
- / Intégrer les zones humides dans un projet d'urbanisme.
- / Valoriser des projets urbains par la gestion des eaux pluviales.

### Contenu de la formation :

Du projet de planification au projet opérationnel, l'eau doit être envisagée non comme une contrainte mais comme une ressource valorisant un site, une commune, un bassin versant.

 **Durée**  
1 journée

 **Public**  
Élus, agents de collectivités locales et professionnels du cadre de vie

**Prérequis**  
Notions sur les documents de planification urbaine



## ARCHITECTURE

### « Si la maison invitait l'architecture »

.....

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'argumenter un avis sur le volet architectural d'une autorisation d'urbanisme pour une maison individuelle.

#### Objectifs du cycle de formation :

- / Comprendre un projet d'architecture d'une maison individuelle.
- / Savoir analyser les pièces d'un dossier de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable pour une maison neuve ou la transformation d'une maison existante.
- / Avoir un avis objectif sur un projet pour mieux accompagner le volet architectural de son instruction.

 **Public**  
Élus, agents de collectivités locales et professionnels du cadre de vie

 **Durée**  
3 demi-journée

 **Prérequis**  
Notions sur les autorisations d'urbanisme

CONFÉRENCE / VISITE

#### Contenu du cycle de formation :

Cet atelier permet aux participants d'analyser les projets et les contextes de projets pour enrichir les savoir-faire, développer une argumentation lors d'une instruction et proposer des alternatives efficaces aux pétitionnaires.

1<sup>ère</sup> demi-journée : initiation à l'histoire de l'architecture, les grandes périodes et grands mouvements de l'histoire architecturale et les spécificités de l'architecture girondine variée et diverse.

2<sup>e</sup> demi-journée : analyse des différentes pièces d'un Permis de Construire. Comment juger de l'insertion, conseiller sur l'implantation, l'orientation, la composition des façades, les clôtures, etc.

3<sup>e</sup> demi-journée : transformation de l'existant rénovation, extension, surélévation, les incontournables à connaître pour bien orienter les pétitionnaires.

## « Le PLUi et ses enjeux »

 **Durée**  
1/2 journée

 **Public**  
Élus et agents de  
collectivités locales

**Prérequis**  
Aucun

Les participants seront en mesure de suivre une démarche d'élaboration de PLUi.

### **Objectifs de la formation :**

- / Comprendre les modalités d'élaboration d'un document d'urbanisme intercommunal.
- / Identifier les effets du PLUi sur les documents et procédures d'urbanisme existants.
- / Appréhender les différentes modalités de gouvernance.

### **Contenu de la formation :**

Elaborer un PLUi nécessite de construire et d'entretenir un dialogue entre les communes pour concevoir un projet de territoire stratégique. Sans parti pris, cette formation décline tous les aspects d'un PLUi.

---

## « La densification et ses enjeux »

 **Durée**  
1/2 journée

 **Public**  
Élus et agents de  
collectivités locales

**Prérequis**  
Aucun

Les participants seront en mesure de comprendre les principaux enjeux et forme de la densification d'aujourd'hui.

### **Objectifs de la formation :**

- / Comprendre la notion de densité et de densification.
- / Être en capacité de dissocier les notions de forme urbaine et de densité.
- / Connaître les différentes formes de densification.
- / Identifier les facteurs qui participent à qualifier un cadre de vie.

# « L'espace constructible, spécial Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'un PLU »

🕒 Durée  
1/2 journée

👥 Public  
Élus et agents de  
collectivités locales

☑️ Prérequis  
Connaissance du  
contenu d'un PLU



A l'issue de la formation, les participants seront capables de participer à l'élaboration d'une OAP dans un PLU communal ou intercommunal car ils connaîtront les tenants et les aboutissants d'une OAP.

## **Objectifs de la formation :**

- / Identifier les différents types d'OAP.
- / Proposer une méthodologie pour concevoir une OAP.

## **Contenu de la formation :**

A travers cette formation, l'OAP qui est un outil opposable aux tiers est abordé comme un outil de projet. Les différentes étapes pour concevoir une OAP sont déclinées et illustrées à l'appui d'exemples.

## (A)ménager sa commune : comment mettre en œuvre une démarche opérationnelle ?

🕒 Durée

1 journée

👥 Public

Élus des communes en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, du foncier, de la transition ou du développement durable, agents des collectivités territoriales en charge de l'urbanisme, du foncier, du droit des sols

☑️ Prérequis

Aucun



En partenariat avec Association des Maires de Gironde



A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'identifier des outils réglementaires, opérationnels et ou financiers pouvant être mobilisés pour mettre en œuvre leur projet d'aménagement et d'urbanisme.

### Objectifs de la formation :

- / Comprendre l'importance de la négociation avec les différents acteurs d'un projet.
- / Identifier les outils réglementaires et opérationnels appropriés à son projet.
- / Connaître les outils pour mobiliser le foncier et les modes de financements de l'urbanisme.

### Contenu de la formation :

A chaque projet, son contexte, sa méthode, ses acteurs, ses outils... et ses allers-retours. Les élus sont aujourd'hui amenés à composer et à négocier avec les différentes parties prenantes de leur territoire. D'une zone à urbaniser avec un projet de lotissement à un îlot bâti de mauvaise qualité à rénover en plein centre-bourg, cette formation présente plusieurs démarches pilotées ou accompagnées par des élus. Pour chacune d'elles, seront **détaillés les outils réglementaires, fonciers, opérationnels et fiscaux mobilisés.**



## URBANISME

### « Les documents de planification »

Les participants connaîtront les bases de l'urbanisme et notamment les différents documents d'urbanisme.

#### **Objectifs de la formation :**

- / Comprendre les enjeux de la planification urbaine.
- / Traduire réglementairement un projet de territoire.
- / Identifier les rapports juridiques en droit de l'urbanisme entre les documents d'urbanisme.

#### **Contenu de la formation :**

Cette formation offre une vue d'ensemble sur les différents outils de planification et les liens qui peuvent exister entre eux.

 **Durée**  
1 journée

 **Public**  
Élus et agents de collectivités locales

**Prérequis**  
Aucun

 **En partenariat avec**  
Association des Maires de Gironde

### « Les autorisations d'urbanisme »

Les participants connaîtront les bases des différentes autorisations d'urbanisme et les responsabilités du maire.

#### **Objectifs de la formation :**

- / Identifier à chaque projet l'autorisation d'urbanisme qui lui correspond.
- / Appréhender les différents types d'autorisation afférents aux constructions et aux aménagements.
- / Connaître les responsabilités du maire : du dépôt du dossier au contrôle des travaux.

#### **Contenu de la formation :**

De la constitution du dossier à son approbation, chaque autorisation d'urbanisme fait l'objet d'une succession d'étapes obligatoires avec des délais à respecter. Cette formation permet d'en prendre connaissance.

 **Durée**  
1 journée

 **Public**  
Élus et agents de collectivités locales

**Prérequis**  
Aucun

 **En partenariat avec**  
Association des Maires de Gironde

# Formations sur-mesure



Nos formations peuvent être adaptées à chaque territoire.  
Nous faisons du sur-mesure et nous adaptons à vos besoins spécifiques et/ou aux spécificités de votre territoire.

## **Comment :**

Sollicitation auprès de la responsable de formation du CAUE : Claire Garnier

/ par courrier : 283 rue d'Ornano 33 000 Bordeaux

/ par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ par téléphone : 05 56 97 81 89

## **Quand :**

3 mois minimum avant la date envisagée pour la formation sur-mesure

## **Public :**

Élus et/ou agents des collectivités territoriales d'une commune, d'un groupement de communes, d'un EPCI, d'un PETR

Groupement de professionnels du cadre de vie

15 participants minimum

## **Pourquoi :**

Dans le cadre d'une démarche, d'un projet à venir ou engagé, pour renforcer des compétences au sein du conseil municipal etc.

## **Participation demandée :**

Convention payante à établir selon la formation souhaitée, le nombre de participants et selon l'usage ou non par les élus du DIFE

